

Rapport du Concours général de géographie session 2018

En quoi consiste le Concours général de géographie ?

Le concours général de géographie est ouvert à tous les élèves de première des séries générales : les sujets et les critères de sélection des copies sont conçus de manière à ce que chacun puisse réussir. S'il vise à récompenser l'excellence, ce n'est pas un concours d'érudition mais de réflexion et d'analyse. Tous les ans, le jury valorise des copies qui ne sont pas nécessairement parfaites du point de vue académiques mais qui témoignent d'une démarche et d'une réflexion géographiques. Le jury – composé d'enseignants du secondaire et de classes préparatoires aux grandes écoles – propose un sujet de composition sur une partie de programme commune à toutes les séries générales, en conformité avec le BOEN. Le sujet est toujours accompagné de documents supports, de nature diverse (texte, photo, carte, y compris extrait de carte topographique, etc.), permettant aux candidats de mettre en œuvre les capacités et méthodes attendues pour ce niveau d'enseignement, ainsi que les connaissances et la culture géographiques acquises. La présentation du Concours général de géographie est profitable à tous les élèves, il est toujours à regretter une sorte de pré-sélection qui tend à réserver ce concours à quelques élèves jugés remarquables.

Pourquoi participer au Concours général de géographie ?

L'objectif du Concours général est de mieux découvrir la géographie et de mobiliser les savoirs acquis comme d'exercer le raisonnement géographique dans une autre configuration que celle de la classe « ordinaire ».

Le Concours général de géographie et sa préparation sont une occasion donnée à chacun d'approfondir ses savoirs et sa pratique de la géographie, qu'il s'agisse du rôle et de la place des acteurs dans les territoires, de l'approche multiscalaire, des études de cas ou de l'utilisation de différents langages, notamment les croquis et les schémas.

Au-delà de faire de la géographie de manière peut-être plus approfondie, participer au concours général de géographie peut avoir deux avantages supplémentaires :

- participer aux épreuves finales des Olympiades nationales de géographie organisées par le Comité national français de géographie¹ (les auteurs des meilleures copies feront partie des finalistes à condition de s'être inscrit sur le site du CNFG en parallèle du concours général) ;
- constituer un élément valorisant dans le cadre des lettres de motivation dans Parcoursup.

La session 2018

Le nombre de candidats – 122 – s'inscrit dans la continuité des années précédentes. Comme les années antérieures le jury a eu le plaisir de lire de très bonnes copies, qui au-delà de leurs différences, témoignent de capacités d'analyse et de réflexion d'une part et d'un souci d'illustration du propos d'autre part. Le sujet, « Les espaces métropolitains en France : dynamiques de la population, activités et aménagements », ne permettait pas de réciter un cours mais imposait de mobiliser, de manière transversale, l'ensemble du savoir acquis en cours ainsi que des observations de la vie quotidienne. Il ne présentait donc pas de piège en terme de connaissances, cependant, des candidats ont malheureusement été déstabilisés ne s'attachant qu'à un des aspects du sujet et ont souvent rendu des devoirs succincts.

Comme les années antérieures, il n'y avait pas de problématique ou de plan attendu par le jury. Celui-ci a apprécié les copies qui ont défini les termes du sujet et ont construit un raisonnement clair. Le jury rappelle que la définition des termes du sujet est le point de départ de la démonstration qui est l'essence de toute copie et pas seulement une demande s'inscrivant dans un exercice académique. Il ne s'agit donc pas d'accoler des définitions de chacun des termes mais de dégager, en les définissant, les enjeux du sujet. Cette année, plusieurs candidats ont, par exemple, confondu espaces métropolitains et les espaces de la France

¹ Pour plus d'information sur les Olympiades nationales de géographie, <http://www.cnfg.fr/olympiades-de-geographie/>

métropolitaine et ont traité le phénomène de métropolisation plutôt que les espaces métropolitains dans leur diversité.

De plus, la définition des termes du sujet est une étape essentielle dans la définition de la problématique. Celle-ci doit être explicite et servir de point d'ancrage pour la constitution du plan, conduire le raisonnement et lors de la conclusion.

Le propos a été, dans la plupart des cas, construit, nuancé et argumenté.

Le jury se réjouit que le nombre de copies, qui présentent des croquis intéressants et construits spécifiquement pour répondre au sujet, continue à progresser. L'utilisation des documents fournis a pu constituer un recours intéressant, notamment le document 4 qui a donné lieu à la réalisation d'un croquis diachronique qui a fait l'unanimité au sein des membres du jury. Néanmoins, les documents ne doivent pas donner lieu à un commentaire et à une présentation détaillée en introduction.

Par ailleurs, le jury déplore l'augmentation des fautes d'orthographe et de syntaxe, fautes qui sont parfois susceptibles d'affecter l'évaluation d'ensemble d'un devoir alors qu'une relecture attentive permettrait de les éliminer.

Le concours général évolue à partir de la session 2019

Pour tenir compte de l'évolution des programmes du collège et désormais de ceux du lycée et dans la perspective des Olympiades nationales de géographie, l'épreuve du concours général va évoluer non pas dans sa forme mais dans certaines de ses finalités. A partir de la session 2019, l'épreuve sera toujours une composition de 6 heures sur un sujet accompagné de documents permettant le développement d'un raisonnement propre au sujet donné mais la consigne soulignera davantage la nécessité de réaliser un croquis. Le choix des documents accompagnera cette démarche.

Conseils pour préparer le concours général

Le concours général de géographie est conçu de manière à permettre à chaque élève désireux d'approfondir sa connaissance de la géographie d'avoir ses chances. Il est cependant important de bien connaître les attentes du jury. Elles sont rappelées ci-dessous mais elles seront utilement complétées par la lecture des rapports des années antérieures.

Pour distinguer une copie, le jury prend en compte :

- les capacités de réflexion sur un sujet et l'expression d'une nuance dans les analyses ;
- la définition des termes du sujet et la mise en relation entre ces définitions et le contenu du devoir ;
- la réalisation de schémas adaptés au sujet, qui peuvent être élaborés à partir des éléments fournis par les documents du sujet ;
- la mise en relation de ces illustrations avec le propos et l'intégration au raisonnement par le biais d'une ou deux phrases ;
- le développement d'exemples personnels et/ou locaux, dépassant l'analyse des documents supports ;
- la précision du vocabulaire et des formulations ;
- le respect de l'orthographe et de la syntaxe.

Le niveau de maîtrise de ces exigences permet au jury d'attribuer aux copies distinguées les prix, les accessits et les mentions.

Il convient donc au cours de l'année :

- d'apprendre les notions et le vocabulaire mais aussi de les comprendre en regardant des cartes, des photographies pour associer les notions et le vocabulaire spécifique à des réalités concrètes qui peuvent être celles du quotidien,
- de se poser des questions sur le fonctionnement des territoires, sur leur organisation ;
- de s'entraîner à retranscrire ce qu'on lit et qu'on voit sous la forme de croquis en réfléchissant à l'élaboration de la légende et au choix des figurés.

Le jury félicite l'ensemble des élèves qui ont participé à ce concours et remercie les professeurs investis dans cette préparation. Le jury a pleinement conscience du travail supplémentaire que cela représente pour les élèves et leurs professeurs mais il espère que chacun y trouve un intérêt académique et citoyen. Il invite le plus grand nombre d'élèves à tenter cette expérience enrichissante et à participer ainsi aux Olympiades de géographie.

Florence Smits, N. Reveyaz, S. Gaujal, G. Gicquel, C. Gintrac, E. Grimaud, C. Jouhanneau

Composition du jury

- Présidente : Florence Smits, IGEN d'histoire-géographie
- Vice-présidente et secrétaire générale : Nathalie Reveyaz, IA-IPR d'histoire-géographie
- Sophie Gaujal
- Guillaume Gicquel
- Cécile Gintrac
- Elisabeth Grimaud
- Christelle Jouhanneau

Sujets proposés au cours des 5 dernières années

2018 : Les espaces métropolitains en France : dynamiques de la population, activités et aménagements

Document 1 : Évolution de la densité de la population au sein des aires urbaines

Document 2 : Les métropoles captent les nouveaux emplois au détriment des villes

Document 3 : La présentation du Schéma de Cohérence Territoriale de l'aire métropolitaine bordelaise

Document 4 : Saint-Herblain, à quelques kilomètres à l'ouest du centre-ville de Nantes, en 2013 et en 1952

Document 5

Document 5 a : La politique des équipements iconiques

Document 5 b : Le stade de France

Document 5 c : Vue aérienne du centre Pompidou-Metz

2017 : L'intégration des territoires de la France à l'Union européenne et au monde.

Document 1 : L'axe Seine au sein de l'Union européenne et du monde

Document 2 : Répartition des eaux maritimes sous juridiction française (mer territoriale et ZEE) dans le monde

Document 3 : Paris est de plus en plus attractive à l'échelle mondiale

Document 4 : Le territoire du pôle de compétitivité Aerospace Valley

Document 5 : L'aéroport de Paris-Charles de Gaulle

Document 5a : L'aéroport de Paris-Charles de Gaulle présenté par la compagnie Air France

Document 5b : Plan de l'aéroport de Paris-Charles de Gaulle

2016 : Aménager les villes pour réduire les inégalités sociales et spatiales : enjeux, moyens, résultats

Document 1 : La métropolisation, source d'inégalités sociales et spatiales dans les villes françaises

Document 2 : Le projet de réaménagement de *La Grappinière*, un quartier de Vaulx-en-Velin dans le département du Rhône classé en ZFU (Zone Franche Urbaine)

Document 3 : La communauté d'agglomération Cap Excellence – Les Abymes, Pointe-à-Pitre, Baie-Mahault (Guadeloupe) – envisage de mettre en œuvre un tramway en 2019

Document 4 : Une analyse des effets de la politique de rénovation urbaine

Document 5 : Un bilan de la politique de la ville

2015 : Valoriser ou ménager les milieux français ?

Document 1 : Les parcs nationaux et les conflits environnementaux

Document 2 : Les sites et sols pollués recensés en France au début 2012

Document 3 : Port Saint-Louis du Rhône, commune camarguaise à la limite du delta du Rhône (extrait de carte au 1/25 000^e)

Document 4 : La forêt en France au fil des siècles

Document 5 : La crise du requin sur l'île de la Réunion

2014 : Aménager les territoires français par les réseaux de transport et de communication : échelles, enjeux, acteurs

Document 1 : Le TGV et la métropolisation du territoire français

Document 2 : La couverture de réseau mobile Bouygues Telecom en 4 G

Document 3 : Les nouvelles autoroutes ferroviaires

Document 4 : Le projet de canal reliant Le port du Havre à la Seine.